

**6 Novembre 2024**

# ***Réunion Publique***

**de présentation du programme d'espaces  
publics**

**Place Charmeyran / La Tronche**

## ***Déroulé de la réunion 18h-19h30 :***

1. Introduction – Monsieur le Maire
2. Qu'est-ce qu'un plan Canopée, pourquoi transformer l'espace public ?
3. Présentation du projet
4. Temps d'échanges

# Pourquoi le Plan Canopée ?

Délibéré le 07/02/2022

PLAN  
**canopée**  
planter • végétaliser • débitumer

40°C

32°C

46°C

34°C

Le Plan Canopée de Grenoble Alpes Métropole lancé en février 2022 se décompose en quatre axes principaux :

- **Protéger les arbres existants.**
- **Développer la canopée en plantant des arbres.**
- **Enlever le bitume pour accueillir l'eau de pluie.**
- **Végétaliser les massifs avec une diversité de hauteurs.**

**Aujourd'hui : 27% de couverture canopée** sur la Métropole (zones urbaines uniquement).

**En 2030 : objectif 30%** soit planter 80.000 arbres !

**En 2050 : objectif 40%**

Pour se donner une idée, un arbre adulte a l'effet de **5 climatiseurs sur l'espace public** en libérant 450L d'eau par jour grâce à l'évapotranspiration.

**Le végétal permet également** d'absorber les gaz et polluants néfastes, de libérer de l'oxygène, de filtrer l'eau, et de stabiliser les sols. *(source ADEME)*

# Pourquoi la Place du Charmeyran ?



La Place du Charmeyran est concernée par les risques suivants :

- **Crues Torrentielles (PPRN-Aléa moyen),**
- **Inondations (PPRI-Aléa fort) :** infiltrer là où tombe la goutte de pluie, et ainsi **limiter le ruissellement, prévenir et retarder les risques d'inondations.**
- **Canicule :** Météo France prévoit **43 jours/an de fortes chaleurs en 2050 à Grenoble** (température >35°C), contre 3 jours en moyenne aujourd'hui.



**Objectif :**

- **Décroûter le bitume** pour irriguer les futures plantations, contribuer au rafraîchissement de la place et limiter le risque de crues.

*Propositions programmatiques à confirmer lors d'études opérationnelles ultérieures.*

# Diagnostic photographique



1. **Des vues sur le grand paysage** très qualitatives. Un square public et un restaurant au cœur des usages du quartier.
2. **Espaces verts privés** intéressants, qui contribuent à la qualité des espaces publics.
3. **Espace dédié à la voiture** très vaste et minéral, contribuant aux îlots de chaleur.

# Diagnostic photographique



**Des rues « à plat »** apaisées par des aménagements légers, encadrant le stationnement.



**Des rues dédiées à l'usage de la voiture**, sans confort/continuité pour le piéton, très minérales.

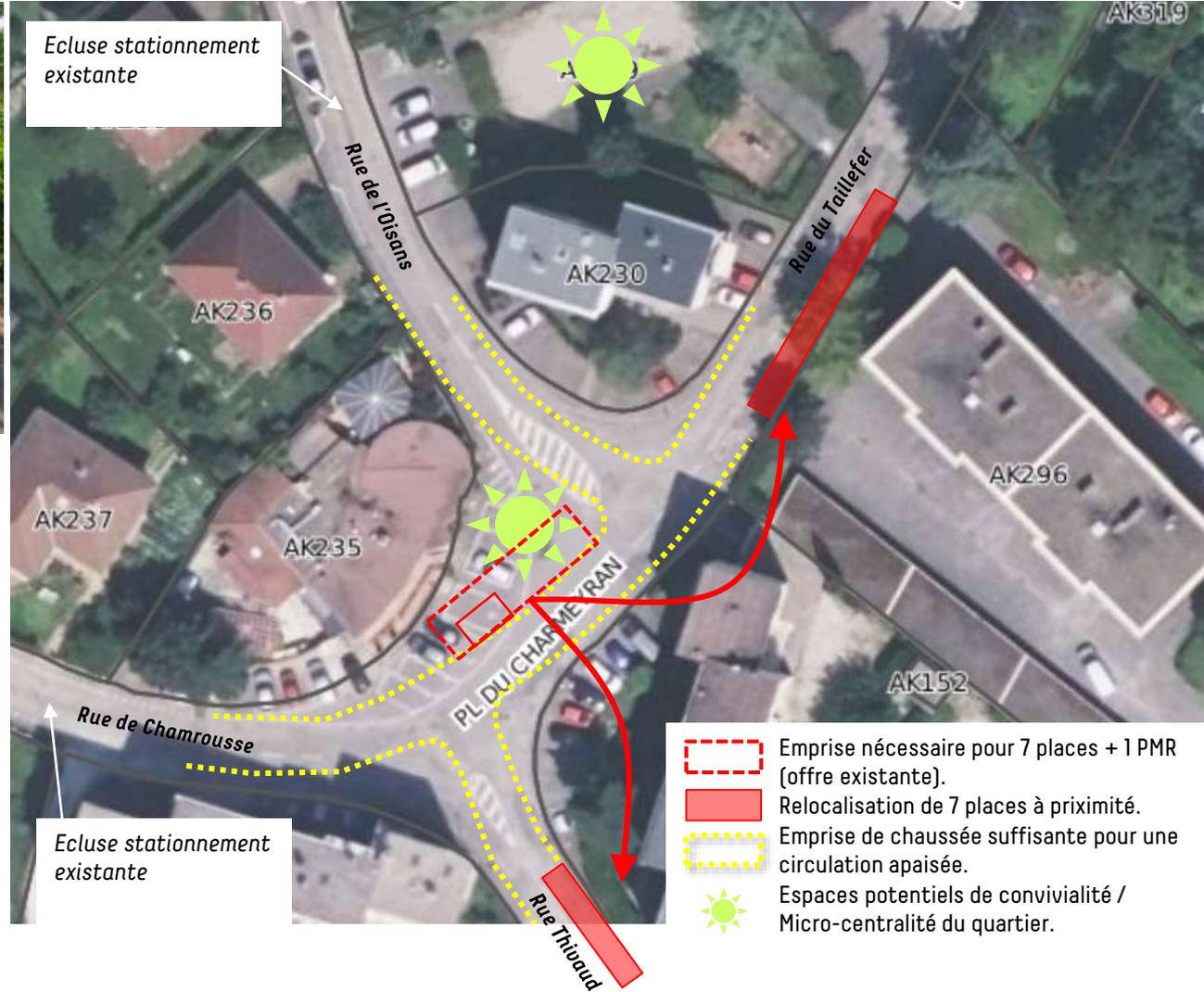


**De nombreux stationnements privés** en limite du Domaine Public (en bataille) qui ont un impact sur la qualité des continuités piétonnes publiques.

## Liste des enjeux :



1. **Végétaliser**, ombrager et perméabiliser la place.
2. **Renforcer les usages** de la place en tant que lieu de vie / micro-centralité.
3. **Conserver une offre en stationnement** public équivalente dans un périmètre proche.



1. **Réduire l'espace dédié à la voiture** permet de végétaliser, planter des arbres, développer des usages et de la convivialité, réduire les vitesses et ainsi contribuer à l'apaisement du quartier.
2. **Relocaliser l'offre en stationnement** sans en réduire le nombre. En profiter pour perméabiliser les surfaces de stationnement créées (exemple d'alternats ci-dessus, rue de Chamrousse). Conserver la place PMR (personne à mobilité réduite) à proximité du restaurant et des futurs usages de la place.

## Enjeu 1 : végétaliser, ombrager, perméabiliser

### Prise en compte de contraintes à la végétalisation :

**Contraintes réseaux enterrés : Maillage très dense de réseaux sur la place.**

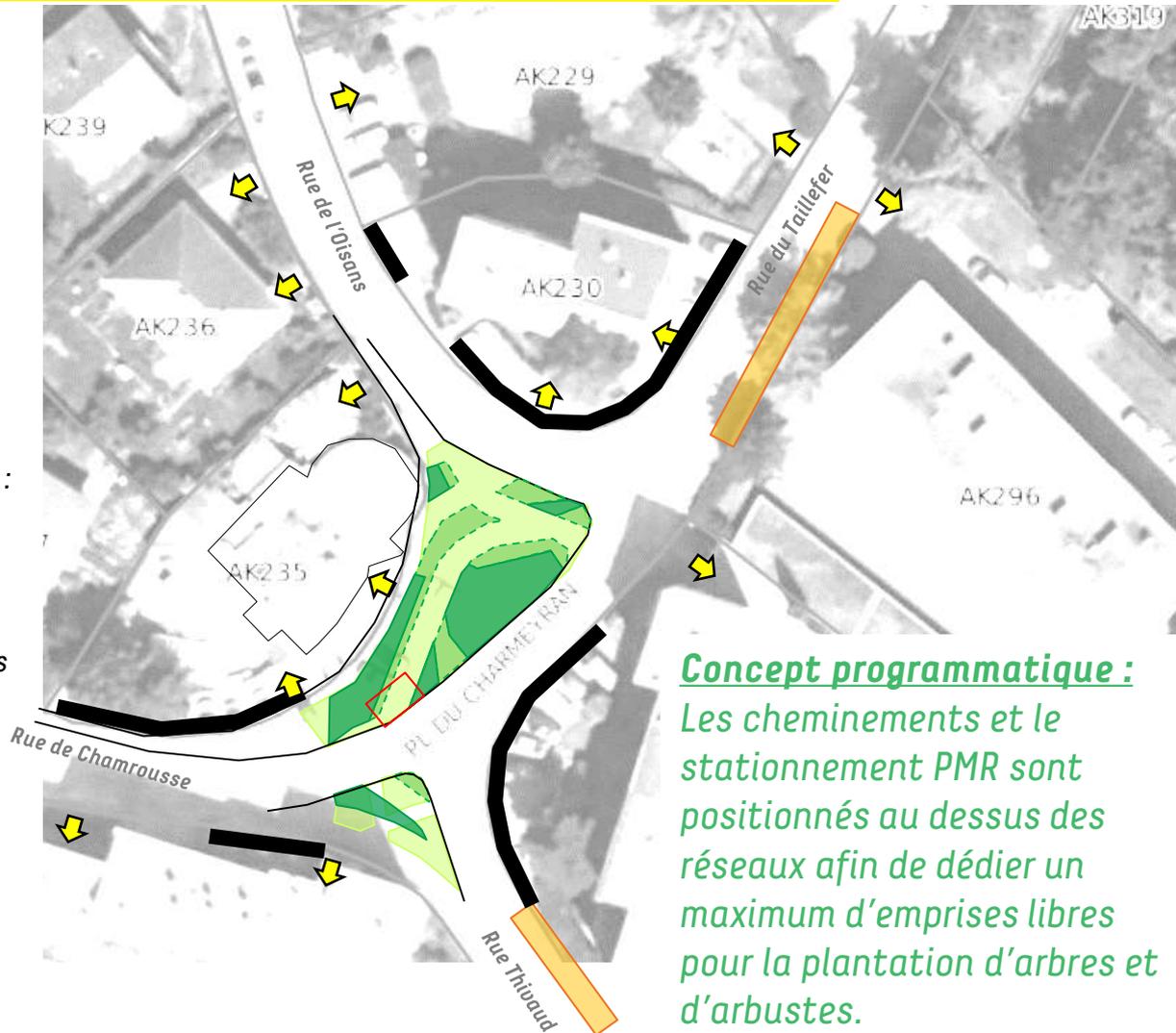
Gradient de potentiel de plantations d'arbres et d'arbustes sur la place selon les connaissances réseaux actuelles.

### **Contraintes stationnement :**

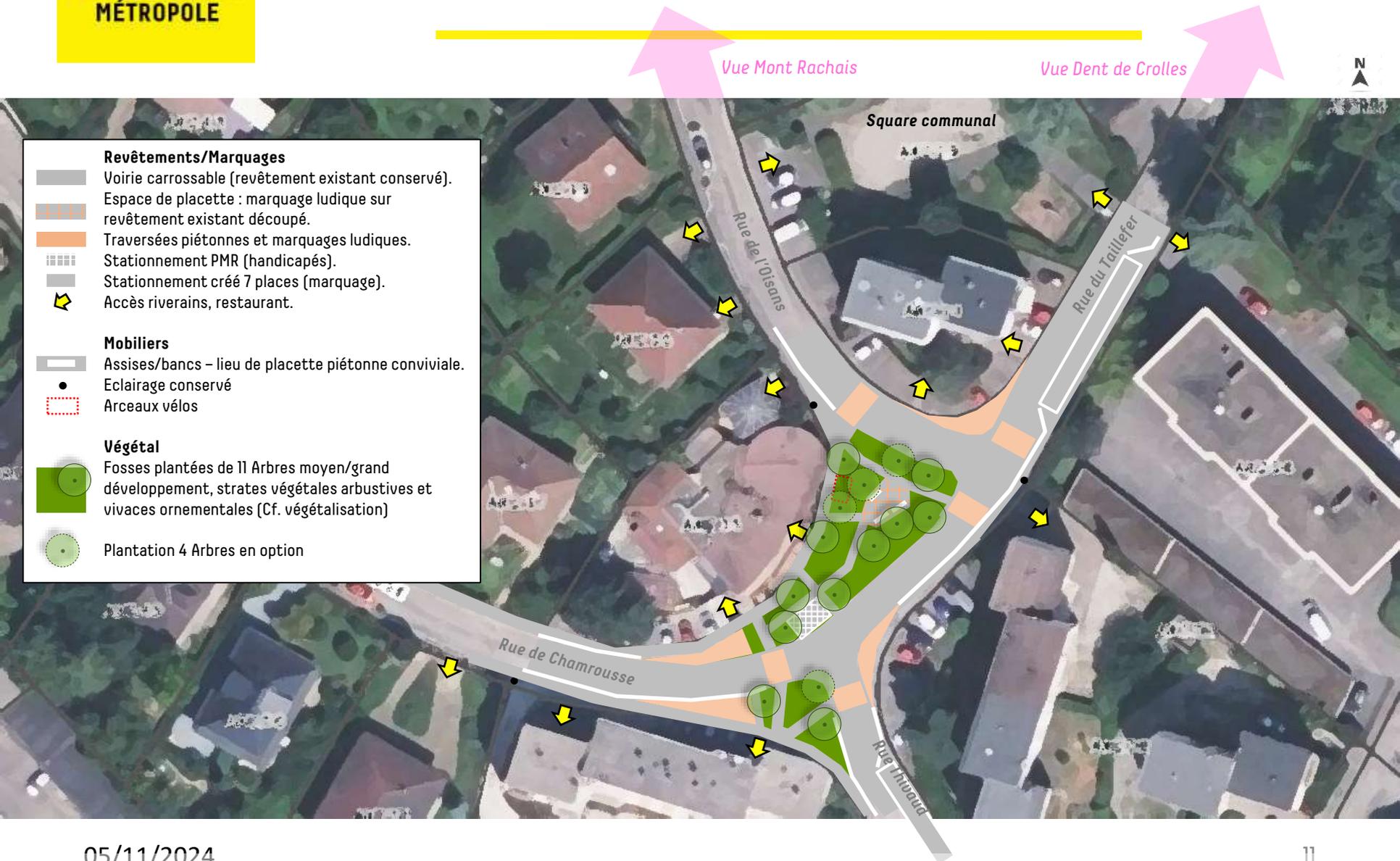
Stationnement public relocalisé

Stationnement privé en limite d'espace public : contrainte à la végétalisation et aux continuités piétonnes. Emprise de manœuvres sur l'espace public.

Accès riverains piétons/véhicules/collecte des ordures ménagères.



**Concept programmatique :**  
Les cheminements et le stationnement PMR sont positionnés au dessus des réseaux afin de dédier un maximum d'emprises libres pour la plantation d'arbres et d'arbustes.





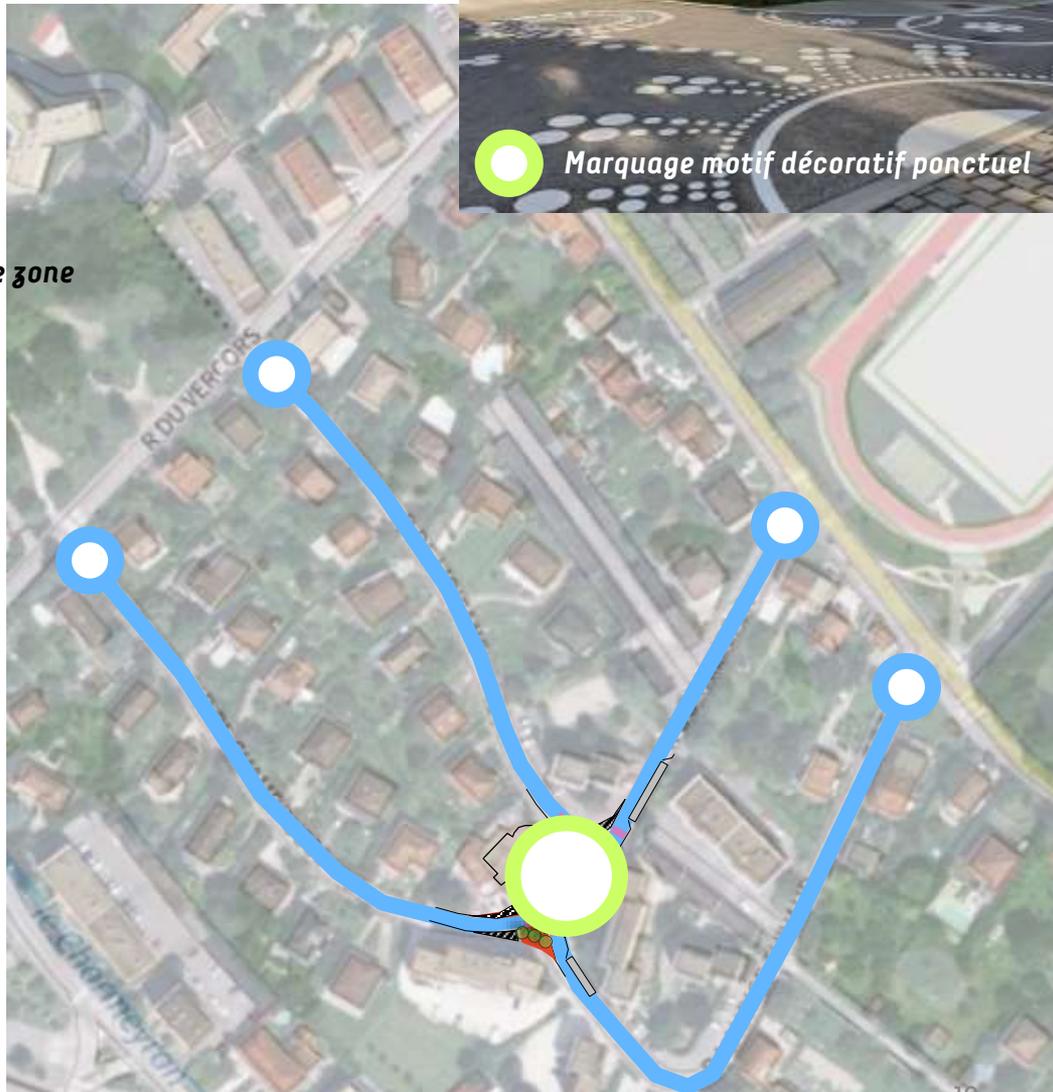
● Marquages d'entrées de zone

### Zone de Rencontre

Au vu de l'existant résidentiel apaisé, il est proposé de passer l'ensemble du quartier en zone de rencontre (zone 20).

Cela permet de légitimer les piétons et vélos sur la chaussée, et verbaliser davantage les comportements illégaux.

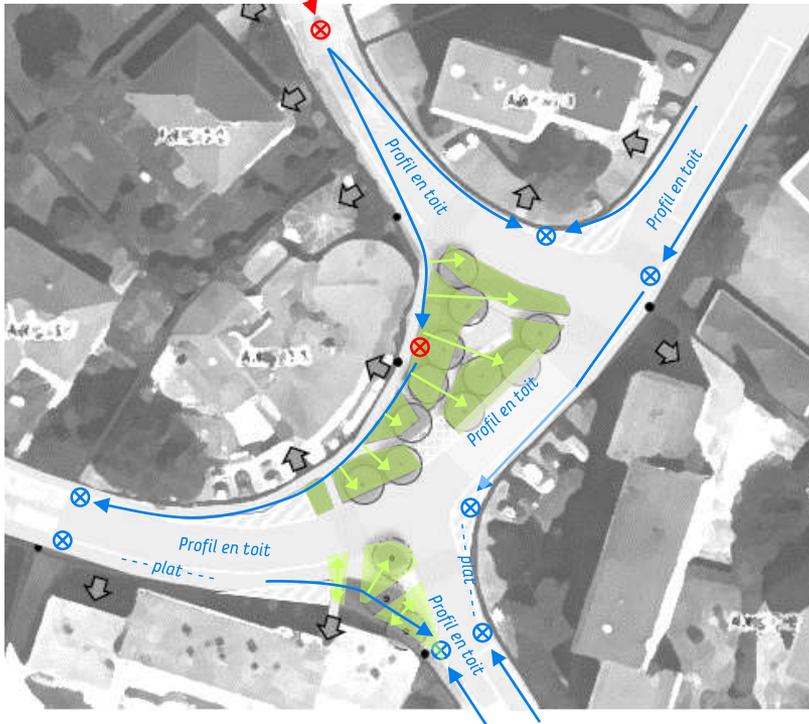
Mise en place d'une signalétique aux entrées des 4 rues + un marquage ludique (motif esthétique ponctuel) sur la Place Charmeyran afin de gommer les trottoirs existants et inciter le piéton à marcher sur la chaussée.



● Marquage motif décoratif ponctuel

# Détail du programme

## Principe gestion eaux pluviales



### Réseau d'eaux pluviales existant :

→ ⊗ Pentes et Grilles existantes

### Programme d'infiltration :

↔ Infiltration partielle des eaux de ruissellements dans les surfaces plantées.

### Pourquoi infiltrer les eaux pluviales ?

À l'échelle Métropolitaine et Communale, dans une logique de bassin versant (amont/aval), **pour prévenir et réduire les risques** de catastrophes naturelles (inondations, coulées de boues, crues torrentielles, glissements de terrain...).

**Sans compter les nombreux autres avantages** (îlots de fraîcheur, végétation, biodiversité, irrigation, réseaux, ...)

### Rénovation des réseaux

En accompagnement du projet d'aménagement de surface, la Régie d'Eau et d'Assainissement étudie la rénovation et l'adaptation des réseaux.

Cette étude parallèle pourra éventuellement permettre **la plantation de 4 arbres supplémentaires et l'infiltration de davantage d'eaux de pluies.**

**80m<sup>2</sup> de surface perméabilisée et végétalisée**

# Détail du programme

## Principe végétalisation

### Végétalisation

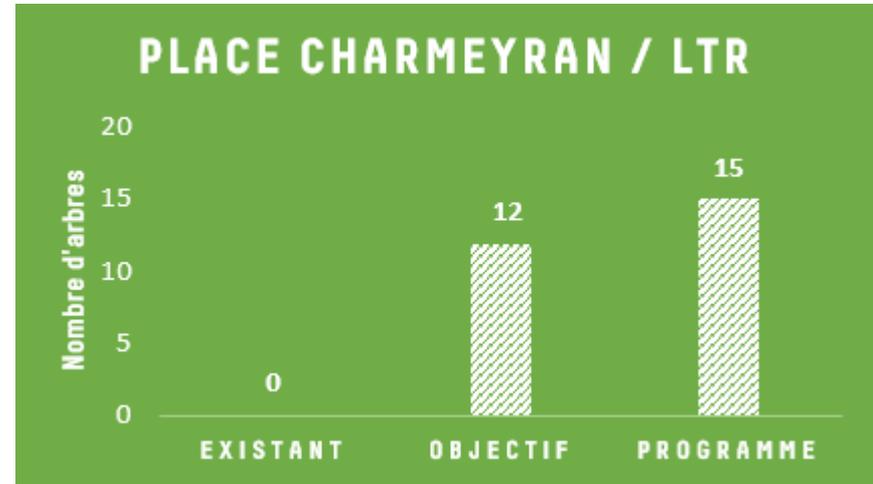
- Plantation multi-strates (arbustes/vivaces/herbacées/rampantes)
- 30% minimum de végétaux endémiques
- Végétaux d'origine locale («Label Végétal Local »)
- Arbres et arbustes mellifères, éventuellement comestibles, adaptés au dérèglement climatique.
- Végétaux bas (ou semis prairie) à proximité des traversées piétonnes réglementaires et marquages pédagogiques de traversées.
- Arbres de grand et moyen développement afin d'équilibrer le rapport d'échelle avec les façades : fosses continues et dimensions adaptées (Charte de l'Arbre).

### Bilan végétalisation (hors secteur communal):

Déplacements et rénovation de réseaux (à étudier)

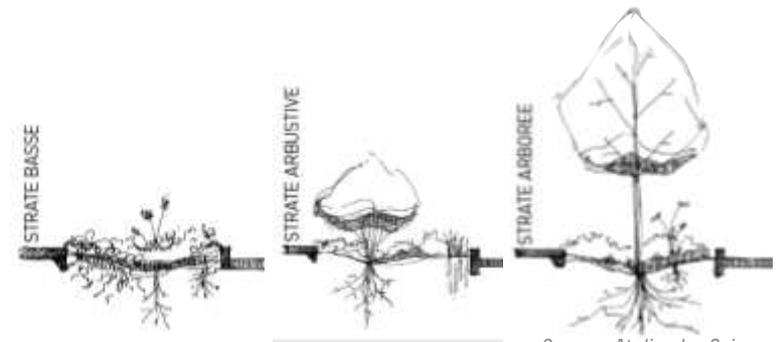
Entre 12 et 15 Arbres plantés (selon réseaux)

80m<sup>2</sup> de surface perméabilisée



### PLACE CHARMEYRAN - LA TRONCHE

Surface programme :	1500 m <sup>2</sup>
Objectif surface Canopée :	40%
Objectif nombre d'arbres :	12 arbres



Source : Atelier des Cairns

# Détail du programme

*L'enjeu du stationnement et de la qualité de vie*



*Exemple de mobiliers - Place G.Brassens - Poizat*



## **Aucune suppression de places de stationnement**

**Repositionnement de 7 places** en deux poches de stationnement (éloignement de 20 à 30m maximum par rapport à l'existant), qui contribuent à l'apaisement de la place et la qualité de vie.

**1 place handicapés (PMR)** conservée sur la place.

**Création de nouveaux arceaux vélo** pour favoriser la pratique dans ce secteur très résidentiel urbain apaisé.

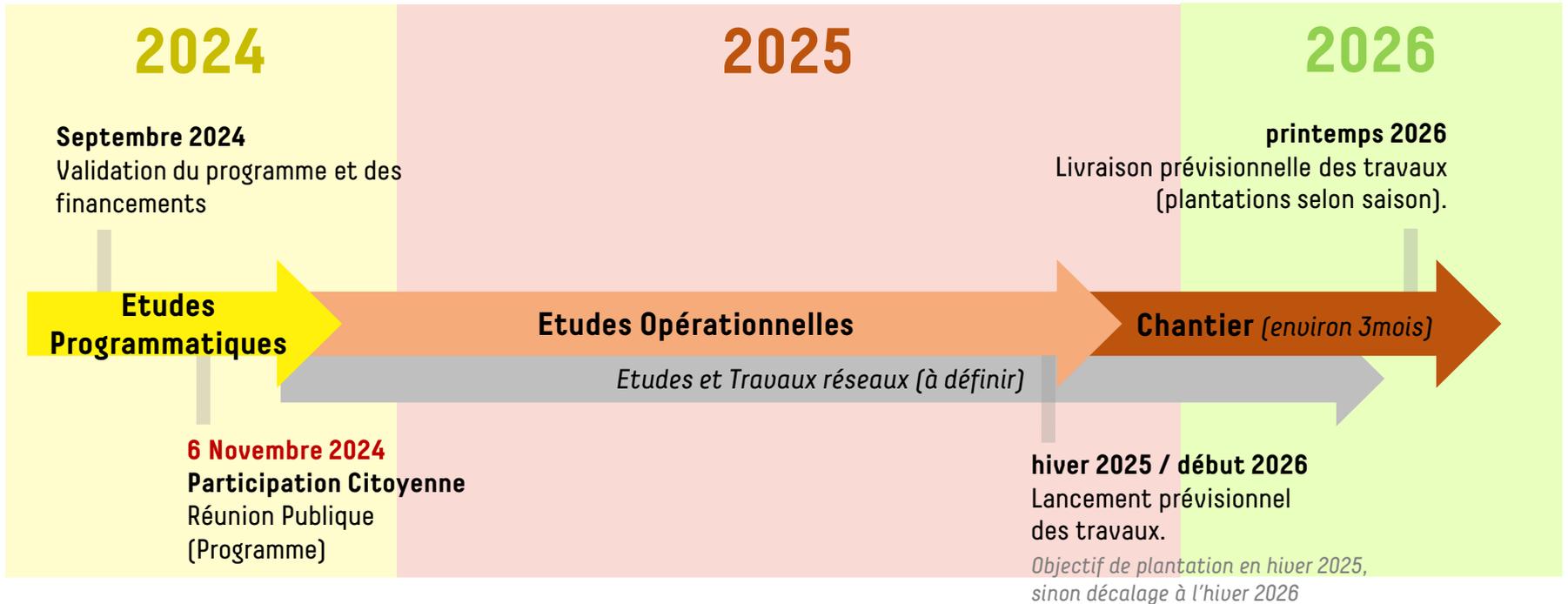
# Coûts et calendrier prévisionnel

à confirmer en études opérationnelles

PLAN  
**canopée**  
planter • végétaliser • débitumer

**Coût total estimatif de l'opération :**  
150 000 € : 1/4 Ville de La Tronche + 3/4 Grenoble Alpes Métropole

**Calendrier estimatif de l'opération :**



*Propositions programmatiques à confirmer lors d'études opérationnelles ultérieures.*



**GRENOBLEALPES  
MÉTROPOLE**



Ville de  
**LA TRONCHE**



***MERCI de votre attention***